



PROGRAMME DE FORMATION

CHSCT +300 SALARIES – Formation initiale

Durée : 5 jours

Objectifs :

Être capable :

- d'observer et d'analyser une situation de travail, y déceler les éventuelles anomalies et dysfonctionnements et trouver des propositions de mesures correctives ou préventives
- de contribuer à l'amélioration de l'hygiène et des conditions de travail
- de promouvoir la prévention des risques professionnels et la protection de la santé des salariés

Réglementation en vigueur :

Article L4611-1, modifié par LOI n°2012-387 du 22 mars 2012 - art. 43 :

« Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est constitué dans tout établissement d'au moins cinquante salariés.

La mise en place d'un comité n'est obligatoire que si l'effectif d'au moins cinquante salariés a été atteint pendant douze mois consécutifs ou non au cours des trois années précédentes.»

Article L. 4614-14 du code du travail : « Les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. Cette formation est renouvelée lorsqu'ils ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non. »

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques à l'aide d'un vidéo projecteur
- Travaux pratiques selon différents cas concrets
- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques avec remise d'une attestation de formation

Programme

Module 1 : Les enjeux de la prévention

-  Les enjeux de la sécurité :
-  Humain
-  Economique
-  Financier



-  Réglementaire
-  Juridique



Module 2 : Fonctionnement du CHSCT

- ✚ La création du CHSCT
- ✚ La composition du CSCT
- ✚ Fonctionnement du CHSCT

Module 3 : Rôles et missions du CHSCT

- ✚ Le CHSCT : Une voie de communication et un rôle de conseil
- ✚ Les missions d'étude, d'analyse
- ✚ Les missions de contrôle CHSCT
- ✚ Les visites, les inspections et enquêtes
- ✚ Le recours à l'expertise
- ✚ Le droit d'alerte...

Module 4 : Les thèmes d'action du CHSCT

- ✚ Accueil des nouveaux
- ✚ Entreprises extérieures
- ✚ Evaluation des risques / Document unique
- ✚ Formations obligatoires
- ✚ Contrôles périodiques
- ✚ Conditions de travail

Module 5 : Les méthodes d'actions préventives

- ✚ Prévention technique
- ✚ Prévention psychologique

Module 6 : Analyse des risques et prévention et démarche de prévention

- ✚ Description des grandes familles de risques
- ✚ Les moyens de prévention existants
- ✚ L'étude des postes de travail : risques et ergonomie



Module 7 : Analyse des accidents de travail et incident

- ✚ L'accident de travail, l'incendie, l'accident de trajet, la maladie professionnelle et à caractère professionnelle
- ✚ La méthode de l'arbre des causes
- ✚ La planification des actions de prévention

Module 8 : communication sécurité

- ✚ Les outils de sensibilisation
- ✚ Rôle des membres du CHSCT en matière de sensibilisation
- ✚ Le rayonnement de l'esprit sécurité

Conclusion

Evaluation du stage